

Une évaluation initiale est faite au tout début de la planification, avant que des décisions irrévocables n'aient été prises. Cela permet de voir si le projet peut aller de l'avant sans autre précaution, s'il doit être abandonné ou encore s'il doit être présenté au ministre de l'Environnement en vue d'être soumis à un examen public dont la responsabilité incombe à un comité indépendant nommé par le Ministre. Cet examen consiste en une étude détaillée où les personnes intéressées ont la possibilité d'intervenir à plu-

sieurs occasions, y compris lors d'audiences publiques. Le comité détermine et étudie les conséquences possibles au niveau de l'environnement et les répercussions sociales directes de la proposition, puis remet un rapport au ministre de l'Environnement et au Ministre qui a soumis la proposition pour examen. Le rapport est rendu public, et le Ministre responsable décide dans quelle mesure les recommandations doivent être acceptées avant que le projet ne soit mis à exécution.

Sources

- 1.1 - 1.1.3, 1.2.1, 1.2.4, 1.2.5 Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- 1.2.2, 1.4, 1.6, 1.8, 1.8.1 Direction générale des communications, ministère de l'Environnement.
- 1.2.3 Direction générale des communications, ministère des Pêches et des Océans.
- 1.3 Division de l'information géoscientifique, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- 1.5 Étalons de temps et de longueur, Conseil national de recherches du Canada.
- 1.7.1 Service canadien des parcs, Direction de l'information, ministère de l'Environnement.
- 1.7.2 Fondation canadienne pour la protection du patrimoine.
- 1.7.3 Fournies par les ministères provinciaux respectifs.
- 1.7.4 Direction des services au public, Commission de la capitale nationale.
- 1.8.2 Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales.

LECTURES SUGGÉRÉES

choisies parmi les publications de Statistique Canada

- Un Portrait du Canada. Biennal. N° 11-403. (Auparavant intitulé Le Canada.)
- Statistiques historiques du Nouveau-Brunswick. 231 p., 1984. N° 11-608.
- Activité humaine et l'environnement : un compendium de statistiques. 375 p., 1986. N° 11-509.
- Sur les traces de Jacques Cartier : un portrait statistique. 52 p., 1984. N° 11-606.
- Toronto 150 : portrait d'une ville en évolution. 126 p., 1984. N° 11-605.
- Trois-Rivières : profil d'une métropole. 116 p., 1984. N° 11-607.
- Cartes, divisions et subdivisions de recensement. Recensement de 1986, 27 p., 1987. N° 99-115.
- Cartes, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement. Recensement de 1986, 298 p., 1987. N° 99-116.
- Géographie du recensement de 1986 : comparaison historique. 57 p., 1988. N° 99-106.
- Série d'atlas métropolitains. Recensement de 1981, 12 vol., 1984. N°s 99-919 à 99-930.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces publications, prière de communiquer avec le bureau régional de Statistique Canada le plus près de chez vous. Les coordonnées de ces bureaux figurent à l'appendice F.